



# Aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers

2025

**Pour encourager la pratique du vélo, la Métropole de Lyon attribue une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou un dispositif d'électrification, un vélo cargo ou un vélo adapté pour personnes à mobilité réduite, un vélo pliant, et même un vélo mécanique d'occasion reconditionné!**

La Métropole de Lyon accorde une aide allant jusqu'à **1000€** maximum pour l'achat d'un vélo effectué **entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025** dans **une structure située sur le territoire de la Métropole.**

Le montant attribué ne sera pas supérieur à 50%\* du montant total TTC de l'achat : par exemple, pour un vélo acheté **600€**, l'aide sera au maximum de **300€**. \* *sauf cas des vélos mécaniques d'occasion reconditionnés*

L'aide est disponible pour tous les particuliers (à partir de 16 ans) résidant dans l'une des 58 communes de la Métropole de Lyon.

Le niveau d'aide est variable et déterminé en fonction de votre revenu fiscal de référence et du nombre de parts fiscales, afin de pouvoir aider davantage les personnes ayant les plus faibles revenus.

**Voir le tableau détaillant les aides au verso**

MÉTROPOLE

GRAND LYON



# Aides pour les vélos achetés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025

Revenu fiscal par parts (RPPP)	Vélos Électriques				Vélos Mécaniques		
	VAE Kit électrification Vélos pliants (prix d'achat ≤ 3 200 € TTC)	Vélos Cargos (pas de plafond pour ces vélos)		Vélos adaptés PMR (pas de plafond pour ces vélos)	Vélos Cargos (pas de plafond pour ces vélos)	Vélos Pliants (prix d'achat ≤ 3 200 € TTC)	Vélos reconditionnés (prix d'achat ≤ 150 € TTC)
Si le montant de votre RFR / nombre de parts fiscales est inférieur à 12 231 €	50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 400 €	Si prix d'achat ≤ 2500€ TTC : 50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 700 €	Si prix d'achat > 2500€ TTC : 50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 900 €	50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 1 000 €	50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 700 €	50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 200 €	100 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 100 €
Si le montant de votre RFR / nombre de parts fiscales est supérieur à 12 231 € et inférieur à 26 2000 €	50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 100 €	Si prix d'achat ≤ 2500€ TTC : 50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 100 €	Si prix d'achat > 2500€ TTC : 50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 200 €	50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 200 €	50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 200 €	50 % du prix d'achat TTC avec un maximum de 100 €	Non concerné
Si le montant de votre RFR / nombre de parts fiscales est supérieur à 26 200 €	Non concerné						

La demande d'aide se fait sur le site [toodego.com](https://toodego.com) rubrique mobilités et déplacements.

Plus d'infos sur [avelo.grandlyon.com/choisir-son-velo/les-aides](https://avelo.grandlyon.com/choisir-son-velo/les-aides)  
ou auprès de l'Agence des Mobilités sur [toodego.com/agencedesmobilites](https://toodego.com/agencedesmobilites)

Vous souhaitez mettre à la casse un véhicule ancien ?

Dans le cadre de la ZFE, obtenez jusqu'à 2500€ d'aides pour l'achat d'un vélo!

Plus d'infos sur [zfe.grandlyon.com](https://zfe.grandlyon.com)

MÉTROPOLE

GRAND LYON

agence des  
→ MOBILITES